

Après 9 ans d'explications fournies par l'UPR, un député PS et le magazine Marianne viennent de découvrir l'existence des GOPÉ et leur rôle dans la loi El Khomri

Incroyable ! Tout finit par arriver ! Après 9 ans d'explications fournies par l'UPR, un député PS et le magazine Marianne viennent de découvrir l'existence des GOPÉ et leur rôle dans la loi « El Khomri » !



C'est incroyable. Cela tient du prodige. Et pourtant c'est vrai !

Le magazine Marianne vient de parler des GOPÉ, de relier cela à la loi El Khomri, et d'attribuer cette extraordinaire découverte à... un député PS "frondeur" !

Je cite Marianne :

« Philippe Noguès, député du Morbihan et premier frondeur a avoir quitté le Parti socialiste, s'interroge sur les origines de la loi Travail. Par le biais des GOPÉ (documents sur les Grandes Orientations de Politique Économique), la Commission européenne incite ses pays membres à s'aligner sur sa doxa.

Selon le parlementaire breton, la loi El Khomri n'en est qu'un nouvel exemple. Ce qui pose deux questions : l'Europe est-elle condamnée à être le cheval de Troie de l'ultra-libéralisme et que reste-t-il de la souveraineté populaire ? »

Tout est là : <http://www.marianne.net/agora-loi-el-khomri-symptome-doxa-bruxelles-100243142.html>

CONCLUSION

a)- Je suggère à tous mes lecteurs d'écrire très aimablement au magazine Marianne pour leur rappeler que - comme ses journalistes le savent parfaitement - cela fait 9 ans que j'ai créé l'UPR, et que je parcours la France, pour avertir mes compatriotes de l'existence de ces GOPÉ.

Je leur explique qu'il est essentiel de lire à la loupe les traités européens, je leur explique que ces GOPÉ ont été créées par le traité de Maastricht, et qu'elle sont imposées juridiquement à la France de nos jours par l'article 121 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

J'ai expliqué cela depuis des années dans plusieurs de mes conférences (par exemple <https://www.youtube.com/watch?v=ycfOvIZC3Rc>).

C'est également expliqué dans un tract sur l'escroquerie européenne que nous avons distribué avec beaucoup de succès depuis 2 ans à travers toute la France et qui est d'ailleurs en téléchargement sur notre site (dernière version en date ici : <http://www.upr.fr/wp-content/uploads/2010/11/UE-escroquerie.pdf>

b)- Je suggère à tous mes lecteurs d'écrire non moins aimablement au député Philippe Noguès :

- pour le féliciter d'avoir quitté le PS (il est aujourd'hui non inscrit),
- pour lui suggérer d'adhérer à l'UPR,
- et pour lui demander de m'accorder son parrainage pour la prochaine élection présidentielle.

Sa fiche à l'Assemblée nationale pour le joindre est : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA607632

François ASSELINEAU